L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
JEUDI, 21 JUIN 1894.

PETITES ANNONCES.

LES personnes voulant se défaire de meubles antiques, peintures, vases, porcelaines, cristaux, objets en bronze et objets d'art, trouveront un acquéreur qui paiera le prix le plus élevé en s'adressant au No 129 rue de Chartres. Lewis & Bernard. 2 juil—

DEMANDES.

ON demande un professeur d'escrime. S'adresser à "Pupil," bureau de l'ABEILLE, en indiquant le prix des leçons. 21 juin—

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Mme J. B. Planche.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 42,865—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Henry J. Forstall, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.

21juin—21 25 30

Succession de George B. Ittmann.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 40,458—Division C.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Mme M. T. Gilly, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour, A. V. FLOTTE, Greffier.

20juin—20 24 29

Succession de Abraham H. Wilcox.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 42 981—Division E. Attendu que Mme Mary A. Wilcox, veuve de Abraham H. Wilcox, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Abraham H. Wilcox, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour quelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.

16 juin—16 20 24

Succession de Celina Gauguard, veuve de Gaston Barq.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 41,057—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par H. D. McCown, exécuteur testamentaire datif de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour. A. V. FLOTTE, Greffier.

16 juin—16 20 24

Succession de Michael Condran.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 41,637—Division E—Attendu que J. B. Vinet, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire datif dans la succession de feu Michael Condran, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.

16 juin—16 20 24

Succession de Mme Catherine Clark.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 42,153—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons, (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par George W. Barry et Nicholas J. Nutter, exécuteurs testamentaires de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.

16 juin—16 20 24

Succession de George T. Hodgins.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 43,013—Division E—Attendu que Mme Mary McKenna, veuve de George T. Hodgins, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu George T. Hodgins, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.

16 juin—16 20 24

Succession de Louis A. Duckert.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 40,608—Division C.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Edward T Duckert, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.

16 juin—16 20 24

Succession de Jane K. Hill.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 40,924—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Sam Henderson, Jr., exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.

15 juin—15 19 24

Succession de Thomas Barlow.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 42,941—Division E—Attendu que J. R. Vinet, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Thomas Barlow, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.

12 juin—12 16 21

Succession de John Welsh.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 37,057—Division B—Attendu que Charles B. Upton a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu John Welsh, décédé; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.

14 juin—14 17 23

AVIS AUX CREANCIERS

Abbott & Diboll vs leurs créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 37,619—Division B.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Wm D. Seymour, syndic des créanciers dans cette affaire ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.

21 juin—21 25 30

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 41,634, Division D—John A. Hubbard & Co. vs. leurs Créanciers—Ordre de Cour—Qu'une réunion des créanciers de John A. Hubbard & Co. les insolvables dans cette affaire, soit convoquée et tenue pardevant W. R. Ker, Esq., notaire public, à son bureau, No 26 rue Carondelet, en cette ville, commençant le VENDREDI, 20me jour de juillet 1894, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer, de décider et fixer le temps, les termes et les conditions d'après lesquels les propriétés foncières rendues dans cette affaire devront être vendues, et voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises.

Nouvelle-Orléans, 18 juin 1894.

Signé: N. H. RIGHTOR, Juge.

Pour copie conforme. JAS. D. RANKIN, Député Greffier.

21 juin—1f

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 43,030—Division C—Thomas Hare vs ses créanciers—Ordre de Cour—Que la cession des biens faite par Thomas Hare soit et est acceptée par la Cour pour le bénéfice de ses créanciers, et qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Joseph N Wolfson, notaire public, en cette ville, en son bureau, commençant le 24 juillet 1894, à 11 heures A. M., pour un inventaire de la propriété rendu soit pris par le même notaire, et que Joe Giridel et E. Blanc soient nommés et assermentés comme estimateurs pour évaluer la propriété à être inventoriée; et que H. G. Dupré, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents de l'insolvable; et que dans l'intervalle et jusqu'à nouvel ordre de la Cour, toutes procédures contre la personne et les biens de l'insolvable Thomas Hare, soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 18 juin 1894.

Signé: F. A. MONROE, Juge.

Pour copie conforme: JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.

20 juin—20—juil 3 24

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de district pour la paroisse d'Orléans—No 42,829—Division E—Joseph Wagner vs ses créanciers.—Ordre de Cour.—Qu'une réunion des créanciers du pétitionnaire, Joseph Wagner, soit convoquée et tenue pardevant F. J. Aleix, notaire, en son bureau, No 137 rue Gravier, en cette ville, commençant le JEUDI, 5me jour de juillet 1894, à 11 h. A. M., dans le but de considérer et de déterminer sur l'application du dit pétitionnaire pour un répit et voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne ou les biens du dit pétitionnaire soient suspendues, et que Lamar C. Quintero, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.

Nouvelle-Orléans, 29 mai 1894.

Signé GEORGE H. THEARD, Juge.

Pour copie conforme: JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.

30 mai—30—juin 10 19 30

A partir
Du 1er Janvier,
Mon adresse
Sera:

PAUL CONRAD,
Puerto Cortez,
Honduras, C. A.

Care Central America Express,
Port Tampa City,
Florida, U. S. A.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif de propriétés de valeur et améliorées dans le Quatrième District.

Rosetta Gravel Paving and Improvement Co. vs Henry Hyams.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—No 39,222.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 24 juillet 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux terrains, avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Quatrième District de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Coliseé, Ste-Marie, Chestnut et Felicity Road, dans le carré No 175; les dits terrains sont désignés par les Nos 5 et 6 sur un plan dressé par Thompson, le 25 janvier 1840, et annexé à un acte passé pardevant F. Grima, notaire, le 30 Oct 1840, et mesurent comme suit: Le terrain No 5 a 31', 11", 5"', (trente et un pieds, onze pouces et cinq lignes) de façade rue Ste-Marie, 124' 6", (cent vingt-quatre pieds six pouces) rue Colisée; 124', 8', 3"', (cent vingt-quatre pieds huit pouces et trois lignes) de profondeur sur la limite du terrain 6, et à 31, 11", 6", (trente-un pieds onze pouces et six lignes) de largeur.

Le terrain No 6 a 31', 11", 5"' (trente-et-un pieds onze pouces et cinq lignes) de façade rue Ste-Marie, 124', 8", 3"', (cent vingt-quatre pieds huit pouces et trois lignes) sur la limite du terrain No 5 et 125', 4", (cent vingt-cinq pieds quatre pouces) de profondeur sur le côté opposé; 31', 11", 6"', (trente-et-un pieds onze pouces et six lignes) sur la limite inférieure.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

21 juin—21 28—juil 5 12 19 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif Civil, d'une vaste Propriété de valeur dans le Sixième District.

Charles H. Adams vs. Excelsior Refining Company Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 42,880.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 24 juillet 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No 60 borné par les rues Front, Upper Line et Robert et le fleuve Mississippi, se composant des lots Nos 8, 7 et 6 et la moitié du lot No 5 touchant au lot No 6 et mesurant comme suit, à savoir: Les lots 8, 7 et 6 mesurent chacun trente pieds et neuf lignes de face à la rue Front sur toute la profondeur entre lignes parallèles de la rue Front au fleuve Mississippi et la dite moitié du lot No 5 mesure quinze pieds cinq lignes et demie de face à la rue Front, sur toute la profondeur entre lignes parallèles de la rue Front au fleuve Mississippi, le tout au pied américain, ensemble avec tous les droits, voies, privilèges et avantages qui y appartiennent, et particulièrement la batture et droits d'accroissement et le futur accroissement sur le devant de la dite propriété.

Etant la même propriété que les défendeurs ont acquis de Chas. H. Adams, par acte passé pardevant Geo. C. Preot, notaire, le 11 août 1892, et dûment enregistré au bureau de transfert livre No 146, folio 296.

2° **Une autre certaine portion de terre,** située le même district et ilet que la propriété ci-dessus décrite, se composant de la portion des lots 9 et 10 et s'étendant de la rue Front à la vieille levée, et l'espace qu'occupe la dite vieille levée formant l'encoignure des rues Front et Upper Line et mesurant soixante pieds sept pouces et quatre lignes de face à la rue Front sur une profondeur de deux cent dix-neuf pieds et face à la rue Upper Line, deux cent dix-neuf pieds sept pouces et cinq lignes de profondeur sur la ligne qui la divise du lot No 8 et 8, et soixante pieds une ligne de largeur dans le fond.

Laquelle dite propriété a été acquise par les dits défendeurs de Mme K. Winter par acte de vente passé pardevant W. M. Gurley, le 12 septembre 1892 et enregistré au bureau de transfert, livre 143, folio 368 et en partie de Melchior Winter, par acte passé pardevant Geo C. Préot, notaire, le 24 janvier 1893 et dûment enregistré au bureau de transfert, livre 148, folio 53.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, et le reste, s'il y en a, en deux paiements égaux avec des billets à ordre portant 8 pour cent d'intérêt par an, à partir du jour de la date jusqu'au paiement final, garantis par privilège et lien de vendeur et hypothèque sur la propriété vendue pour la partie non payée du prix de son enchère et toutes les autres clauses usuelles de garanties et les assurances, etc.

VICTOR MAUBERRET, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

21 juin—21 28—juil 5 12 19 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété améliorée dans le Premier District, rue St-Charles.

American Homestead Company of New-Orleans versus Mme Mary Ellen Linigan, veuve en premières noces de James H. Reynolds, maintenant, femme de Christian E. Painter, et son mari, etc.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—No 35,520—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 17 juillet 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain terrain, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, passages, privilèges et tout ce qui y appartient ou qui en quelque sorte en fait partie, situé dans le Premier District de cette ville, dans le carré d'ilet désigné par le No municipal No 180, borné par les rues St-Charles, Girod, Julie, Ste-Marie (ou Church), et désigné par le No 8, sur un plan de Joseph Pillé, voyer, sous la date du 9 février 1836, et déposé pour référence en l'étude de H. B. Cenas, ancien notaire de cette ville, lequel terrain mesure vingt-sept pieds de façade rue St-Charles, sur cent-quarante neuf pieds deux pouces et trois lignes de profondeur, entre lignes parallèles, s'étendant jusqu'à la rue Ste-Marie (ou Church), sur laquelle il a une façade de vingt sept pieds, le tout mesure américaine.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

14 juin—14 21 28—juillet 5 12 17.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété dans le Septième District.

Hickey Friederichs vs. Bryant Thompson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 42,616 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 26 juin 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, passages, privilèges, tout ce qui y appartient, servitudes ou tout ce qui en quelque sorte en fait partie, situé dans le septième district de cette ville, (connu comme Carrollton) dans le carré d'ilet borné par les rues Adams, Burdette, Zimpel et Quatrième. Le dit terrain est désigné par le No 7, dans le carré No 36 "B", sur un plan dressé par J. H. Hamerskold, voyer, en date du 7 décembre 1846, et déposé en l'étude de D. I. Ricardo, ancien notaire en cette ville, mesurant trente (30) pieds de façade rue Adams, sur cent-vingt (120) de profondeur, entre lignes parallèles, le tout plus ou moins.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

24 mai—24 31—juin 7 14 21 26

ANNONCE JUDICIAIRE.

Paul Chapman vs Old African Baptist Church.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 31,066—En vertu d'un alias writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et l'allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 3 juillet 1894, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain morceau ou certaine portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé au coin des rues Howard et Cypress, en cette ville et décrit comme lot ou portion de terre dans l'ilet (361) trois cent soixante-un, dans le Premier District, borné par les rues Howard, Cypress, Julie et Foret, mesurant (92) quatre-vingt-douze pieds de face à la rue Howard (81') quatre-vingt-un pieds de large dans le fond sur (125') cent vingt cinq pieds de profondeur, la dite propriété est composée de tous les lots (215 et 216) deux cent quinze et deux cent seize.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

30 mai—30—juin 6 13 20 27—juillet 3

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de propriétés du Sixième District.

Finlay & Brunswig ve Leo C. Peres et Mme Mary J. Finegan, sa femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 35,765.—En vertu d'un alias writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et l'Allée Commerciale dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 3 juillet 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° **Deux lots de terre,** étant les lots Nos 1 et 2, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No 149, borné par les rues Jersey, Marengo, Laurel et Constantinople, et mesurant soixante pieds de face sur la rue Jersey sur une profondeur de cent vingt-cinq pieds. Le lot No 1 forme l'encoignure Jersey et Marengo.

2° **Un lot de terre,** situé dans le Sixième District de cette ville, étant le lot No 16 de l'ilet No 101, borné par les rues Toledano, Jersey, Chippewa et l'avenue de la Louisiane, et mesurant vingt sept pieds de face à la rue Jersey sur une profondeur de cent vingt-sept pieds dix pouces.

Ensemble avec toutes les améliorations, etc., sur les dites propriétés.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

31 mai—31—juin 7 14 21 28—juil 3

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un intérêt dans des propriétés de valeur du Quatrième District et D'une propriété de valeur dans le Quatrième District.

Succession de Richard Pritchard.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 18,778.—En vertu d'un writ de fieri facias contre Mme Eliza Deloach Pritchard, veuve de Richard Pritchard en faveur de Mary et Alice Pritchard à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 10 juillet 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° **Les deux tiers d'intérêt indivis** dans la propriété ci-après décrite, à savoir:

(a) **Un certain lot ou portion de terre** avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Prytanée, Pleasant, Coliseé et Harmony, mesurant quatre-vingt dix (90) pieds de face à la rue Prytanée sur une profondeur de cent vingt-cinq (125) pieds entre lignes parallèles et face à la rue Pleasant, et formant l'encoignure des rues Prytanée et Pleasant.

(b) **Un autre lot ou portion de terre** avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans les mêmes district et ilot, dans le fond et touchant la propriété ci-dessus, mesurant quatre vingt-dix (90) pieds trois (3) pouces de face à la rue Pleasant sur une profondeur entre lignes parallèles de cent vingt (120) pieds, le tout au pied américain plus ou moins.

(c) **Un certain lot de terre,** avec toutes les bâtisses et améliorations et dépendances qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Colisée, Prytanée, Pleasant et Toledano, désigné par la lettre "B," sur un certain plan dressé par Albert G. Blanchard, député-voyer de ville, en date du 22 avril 1873; le dit lot de terre mesure quarante-cinq (45) pieds de face à la dite rue Pleasant, quarante-cinq (45) pieds un (1) pouce de face à la rue Toledano, quarante quatre (44) pieds deux (2) pouces sur le côté de la ligne vers la rue Prytanée, la divisant du lot "A," sur le dit plan, et quarante-six (46) pieds onze (11) pouces sur la ligne du côté opposé qui le divise du lot "C."

(d) **Un certain ilet de terre** avec tous les droits, voies et servitudes qui y appartiennent, situé dans le Quatrième District de cette ville, désigné par le No 40, borné par les rues Sixième, Harmony, Claiborne et Market, et ayant huit [8] lots numérotés de un [1] à huit [8] inclusivement, conformément au plan de Louis H. Pilié, voyer, en date du 13 avril 1859, et déposé en l'étude de Eusèbe Bouny, notaire en cette ville; le dit ilet mesure deux cent quatre-vingt dix huit [298] pieds quatre [4] pouces et cinq [5] lignes de face à la rue Harmony, cent un [101] pieds deux [2] pouces et trois [3] lignes sur la rue Claiborne, deux cent quatre (treize [293]) pieds six [6] pouces et une [1] sur la rue Sixième, et cent cinquante quatre [154] pieds onze [11] pouces et trois [3] lignes sur la rue Market.

2° **Un certain lot ou portion de terre,** ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Colisée, Prytanée, Pleasant et Toledano, désigné par la lettre "C" sur un plan dressé par Albert G Blanchard, député voyer, en date du 22 avril 1873, annexé à un acte pardevant F. C. Cuvillier, ancien notaire en cette ville, en date du 26 avril 1873, conformément au dit plan, le dit lot mesure quarante-cinq (45) pieds de face à la rue Pleasant, quarante cinq (45) pieds un (1) pouce sur la rue Toledano, quarante-six (46) pieds onze (11) pouces de profondeur vers la rue Prytanée et quarante-neuf (49) pieds huit (8) pouces sur la ligne opposée vers la rue Colisée.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

7 juin—7 14 21 28—5 10 juil

ANNONCE JUDICIAIRE.

Valletto Dry Dock Co., O. B. Vallette, subrogé, vs Octave F. Vallette.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 20,012.—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et la Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le MARDI 3 juillet 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Tout le droit, titre et intérêt de Octave F. Vallette, défendeur dans et à la succession de Mme Octave F. Vallette, née Caroline Durbridge. No 39 578 de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, et particulièrement et spécialement tout le droit, titre et intérêt dans la propriété décrite ci-après:

Deux certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies et privilèges y appartenant, situés dans le Cinquième District de cette ville, sur la rive droite du Mississippi, sur le morceau de terre appelé communément Belleville, et désignés comme lots Nos 7 et 8 de Dix dans l'ilet No Deux, qui est compris entre les rues Patterson (anciennement Chemin Public), Vallette (autrefois Gosselin), Peters et Chestnut, sur un plan de ..... dressé par A. D'Hémécourt, voyer, en date du 22 mars 1847 et déposé pour qu'on s'y réfère comme plan No seize du livre de plans No cinq au bureau de Louis T. Caire, ex-notaire en cette ville, lesquels dits lots de terre sont contigus mesurent l'autre et mesurent ensemble trente pieds six pouces de face à la dite rue Vallette (récemment Gosselin) sur cent trente-sept pieds quatre pouces et trois lignes, de profondeur, entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

31 mai—31—juin 7 14 21 28—juil 3

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriétés dans le Septième District.

T. L. Bayne vs Lewis M. Lee.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 42,517.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je vendrai à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 26 juin 1894, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre, situés dans l'ancienne ville de Carrollton, paroisse Jefferson, dans cet Etat (actuellement le Septième District de cette ville) et désignés par les numéros cinq et six dans l'ilet numéro 1-16, sur un plan dressé par Castaing et Celles, et daté Nouvelle-Orléans, 15 mars 1866, déposé au bureau de J. D. Augustin, dans l'ilet borné par les rues Esther, Ann, Clinton et Millaudon; les dits lots sont contigus l'un à l'autre et mesurent chacun trente pieds de face à la rue Ann, sur une profondeur de cent quarante deux pieds huit pouces et quatre lignes entre lignes parallèles, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Termes et conditions—1° Au comptant, une somme suffisante pour payer la réclamation du demandeur, savoir: Un billet de $50 portant 8 0|0 d'intérêt par an à partir du 3 janvier 1893, et un billet de $100 portant 8 0|0 d'intérêt par an à partir du 3 janvier 1893; le tout jusqu'à parfait paiement,—5 0|0 sur les dites sommes pour honoraires d'avocat—les frais et dépens du procès et de la vente, ainsi que les taxes d'Etat et de ville dues sur la dite propriété.

2° L'acquéreur assumera (pour le montant de son enchère) le paiement de deux certains billets à ordre tirés par le défendeur à son propre ordre, et par lui endossés, chacun pour la somme de $100, daté du 3 juillet 1891, et payable respectivement 42 et 54 mois après leur date, portant intérêt au taux de 8 0|0 par an à partir de leur date (le dit intérêt étant payable semi-annuellement) et garantis par hypothèque et lien du vendeur, sur la dite propriété, selon un acte passé pardevant James Simeon, notaire, le 3 juillet 1891.

3° Et le reste du prix de l'adjudication, s'il y en a, comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans

24 mai—24 31—juin 7 14 21 26

ANNONCE JUDICIAIRE.

McCloskey & Henderson en liquidation vs. Henry Del Bondio.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 16,701.—En vertu d'un alias writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente, à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 26 juin 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Tous les droits, titre et intérêt de Henry Del Bondio dans la succession de Frederick Del Bondio, No 2,707 de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, et particulièrement et spécialement tous les droits, titre et intérêt des propriétés ci-après décrites d'après un inventaire de la dite succession.

1° **Un certain lot de terre** avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Camp, Robin, Race et Magazine, formant l'encoignure des rues Camp et Robin, et mesurant au pied américain cent vingt-sept pieds dix pouces et quatre lignes de face à la rue Camp sur une profondeur de cent vingt-huit pieds entre lignes parallèles et face à la rue Robin, comprenant le tout des lots désignés par les No 7 et 8 de l'ilet No 58 sur le plan original du faubourg Annonciation.

2° **Un lot de terre,** avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Robin, Race, Camp et Magazine, désigné comme lot No 4 mesurant vingt-neuf pieds trois pouces de face à la rue Robin sur une profondeur de cent vingt-huit pieds entre lignes parallèles, et se composant des lots désignés par les numéros 3, 4 et 5.

3° **Un certain lot de terre** avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé à l'encoignure des rues Nouvelle-Levée et Erato, dans le Premier District de cette ville, désigné par le No 1 et mesure au pied français quatre vingts pieds de face à la rue Nouvelle-Levée sur une profondeur de cent trente pieds et face à la rue Erato.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

24 mai—24 31—juin 7 14 21 26

VENTES A L'ENCAN.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Schuyler B. Steers.

No 29,811.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD—W. C. H. Robinson, Encanteur—Bureau No 3½ rue Carondelet—JEUDI, 12 juillet 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, daté le 8 juin 1894, il sera vendu à l'enchère publique:

1° **Les deux tiers indivis de la part, titre et intérêt** du dit Schuyler B. Steers dans et le tout et en particulier ces **dix certains lots de terre, et les bâtisses et améliorations** qui s'y trouvent, tous les droits, voies, passages, privilèges et dépendances y appartenant ou en quelque sorte pouvant y appartenir, situé dans le Premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Peters, anciennement Nouvelle Levée, St-Joseph, Commerce et Julie, et désignés et décrits comme suit, à savoir: Un lot de terre désigné par la lettre "A" d'après un croquis dressé par L. H. Pilié, assistant voyer de ville, daté 25 octobre 1881, et annexé pour référence à un acte passé devant W. J. Castell ancien notaire en cette ville, le 18 novembre 1881, et mesurant plus ou moins, 31 pieds 5 pouces 7 lignes de face à la rue Peters, anciennement Nouvelle Levée, 23 pieds de largeur dans le fond sur 126 pieds 4 pouces 4 lignes de profondeur sur la ligne de côté la plus rapprochée de la rue St Joseph et 125 pieds 8 pouces 3 lignes de profondeur sur la ligne du côté opposé la plus rapprochée de la rue Julie, le divisant de la propriété de P. Tulane; un autre lot la dite rue mesurant à peu près 23 pieds de face à la dite rue Peters, anciennement Nouvelle Levée, sur 122 pieds 9 1|3 pouces à 123 pieds 8 1|3 pouces de profondeur. Deux certains lots de terre désignés par les Nos 106, 107, sur un plan déposé pour référence au bureau de T. O. Stark, ancien notaire en cette ville, comme aussi sur un plan fait par Pilié et Murray, en date du 3 mars 1869; le dit lot 106 mesure 19 pieds 6 pouces 2 lignes de face à la rue Peters (anciennement Nouvelle Levée), 19 pieds 8 pouces 7 lignes de largeur à l'arrière sur 113 pieds 5 pouces de profondeur, et le lot 107 mesure 19 pieds 1 pouce 4 lignes de face à la rue Peters (anciennement Nouvelle Levée), 19 pieds 3 pouces 4 lignes de largeur à l'arrière sur 113 pieds 5 pouces de profondeur; un autre lot de terre désigné par le No 105 sur le susdit plan dans le bureau du dit ancien notaire. Stark, mesurant 21 pieds 4 pouces 2 lignes de face à la dite rue Peters (anciennement Nouvelle Levée), 20 pieds 11 pouces 5 lignes de profondeur dans le fond sur 113 pieds 5 pouces de profondeur. Un lot de terre mesurant 20 pieds, plus ou moins, face à la rue Peters (anciennement Nouvelle Levée) sur 112 pieds 1 pouce, plus ou moins, de profondeur. Un lot de terre désigné par la lettre "A" sur une esquisse faite par J. A. D'Hémécourt, voyer, annexée à un acte passé pardevant F. D. Seghers, ancien notaire en cette ville, le 25 octobre 1871, et mesurant 19 pieds 2 pouces face à la rue Peters (anciennement Nouvelle Levée) 19 pieds de largeur dans le fond sur 111 pieds 5 pouces de profondeur sur la ligne de côté la plus rapprochée de la rue Julie, et 112 pieds 2 pouces 2 lignes de profondeur sur la ligne de côté la plus rapprochée de la rue St-Joseph. Trois certains lots de terre, désignés par les Nos 4, 5 et 6 sur un plan dressé par C. F. Zimple, voyer, en date du 8 février 1835, et mesurant comme suit, savoir: Le lot No 4 environ 21 pieds 5 1|2 pouces de face à la rue Commerce sur 104 pieds de profondeur et 21 pieds 8 pouces de largeur dans le fond; le lot No 5 mesure 21 pieds 5 1|2 pouce de face à la dite rue Commerce sur 104 pieds de profondeur et 21 pieds 8 pouces de largeur dans le fond; le lot No 6 mesure 21 pieds 11 pouces de face à la rue Commerce sur 104 pieds de profondeur et 21 pieds 8 pouces de largeur dans le fond, le tout plus ou moins.

2° **Quatre certains lots de terre,** avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et privilèges et dépendances y appartenant en quelque sorte, situés dans le Premier District de cette ville, dans le susdit ilet, bornés par les rues Peters, (anciennement Nouvelle Levée, St Joseph) Commerce et Julie, et désignés comme lots Nos 1, 2, 3, 4, sur un plan fait par Louis H. Pilié, député voyer de la ville, en date du 30 septembre 1880 et déposé pour référence au bureau du soussigné, notaire, comme plan No 51; les dits lots se touchent les uns les autres et mesurant comme suit:

Les lots 1 et 2 mesurent chacun 32 pieds 8 pouces 7 lignes de face à la rue Peters (anciennement Nouvelle Levée), 32 pieds 7 pouces de largeur dans le fond sur une profondeur de 111 pieds 10 pouces et 6 lignes sur la ligne du lot No 1 le plus rapproché de la rue St Joseph et 111 pieds 2 pouces et 7 lignes de profondeur sur la ligne de division entre les dits lots 1 et 2, et 110 pieds 7 pouces de profondeur sur la ligne de côté du lot No 2 le plus rapproché de la rue Julie, et les lots Nos 3 et 4 y touchant et mesurant chacun 32 pieds 5 pouces de face à la rue Commerce, 32 pieds 7 pouces de largeur dans le fond sur une profondeur de 110 pieds 7 pouces sur la ligne du lot No 3 la plus rapprochée de la rue Julie, 111 pieds 2 pouces 7 lignes sur la ligne de division entre les dits lots Nos 3 et 4 et 111 pieds 10 pouces 6 lignes de profondeur sur la ligne de côté du lot No 4 la plus rapprochée de la rue St-Joseph. Les dits lots se composant d'un morceau ou portion de terre ayant une façade de 65 pieds 5 pouces 6 lignes sur la dite rue Peters, anciennement Nouvelle Levée, et s'étendant en profondeur à travers le dit ilet à la rue Commerce, sur laquelle il fait face, 64 pieds 10 pouces, et comprenant plusieurs lots désignés par les lettres G, H, I, J, sur un plan de J Pilié, voyer, enregistré au bureau de H. Lavergne, ancien notaire en cette ville.

3° **Cinq certains lots de terre,** avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, avec tous les droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant, situés dans le Premier District de cette ville dans l'ilet susdit, bornés par les rues Commerce, St Joseph, Julie, Peters, (anciennement Nouvelle Levée), désignés comme lots Nos 1 à 5 inclusivement; les dits lots se touchant tous les uns les autres et mesurant le lot No 1, 19 pieds 3 pouces 3 lignes de face à la rue Commerce, 19 pieds 6 pouces 3 lignes de largeur dans le fond, sur les profondeurs suivantes: le lot No 1 mesure 111 pieds 5 pouces sur la ligne de côté la plus rapprochée de la rue Julie et 111 pieds 9 pouces 6 2|5 ligne, sur la ligne de côté supérieure la plus rapprochée du lot No 2, le dit lot No 2 a une profondeur de 111 pieds 9 pouces 6 2|5 lignes sur la ligne de côté la plus rapprochée du lot No 1 et 112 pieds 2 pouces 4 4|5 lignes sur la ligne touchant au lot No 3 le dit lot No 3 a une profondeur de 112 pieds 2 pouces 4 4|5 lignes sur la ligne de côté touchant au lot No 2 et 112 pieds 7 pouces 3 lignes sur la ligne de division du lot No 4; le dit lot No 4 a une profondeur de 112 pieds 7 pouces 3 lignes sur la ligne de division du lot No 3 et 113 pieds 1 3|5 ligne sur la ligne de côté touchant au lot No 5; le dit lot No 5 a une profondeur de 113 pieds 1 3|5 ligne sur la ligne de côté touchant au lot No 4 et 113 pieds 4 pouces sur la ligne opposée la plus rapprochée de la rue St-Joseph.

4° **Le tout et particulièrement le droit d'usage et d'occupation** jusqu'au 13me jour de Décembre, A. D. 1907, du dit vendeur comme assignée de la Crescent City Sugar Refinery Company, d'après le bail de la Tulane Educational Fund à la Crescent City Sugar Refinery Company, de ce certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et dépendances ci-dessus y appartenant, ou qui s'y rattachent en quelque sorte, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet susdit, borné par les rues Peters (anciennement Nouvelle Levée), Commerce, St Joseph et Julie, désigné comme lot No 2 et mesurant, en mesure américaine, 18 pieds 10 pouces face rue Peters (anciennement Nouvelle Levée), environ 21 pieds 8 pouces de largeur dans le fond, sur une profondeur de 123 pieds 8 pouces 1|3 de ligne sur la ligne le divisant du lot No 1, et environ 124 pieds 7 pouces de profondeur sur la ligne du côté opposé le divisant du lot No 3; le dit lot étant plus particulièrement désigné comme la "Propriété de Paul Tulane" sur un plan ou esquisse par A. de Armas, député-voyer de ville, et annexé pour références à un acte passé pardevant le notaire soussigné, le 30me jour de janvier 1883, étant la même propriété laquelle dit défunt a acquise par achat, ensemble avec Frédérick A. Savill, pour l'autre tiers indivis de Harry T. Howard, par acte passé pardevant A. Hero, Jr., notaire, en cette ville, le 21me jour de mai 1887, enregistré au bureau des transferts, livre 126, folio 708.

Conditions—L'acquéreur devra donner son billet avec hypothèque et privilège du vendeur pour huit mille ($8,000) dollars en date du 25 octobre 1894, (jusqu'à laquelle date l'intérêt sur la dite dette a été payé d'avance) le dit billet ayant un an à courir, avec 8 pour cent par an d'intérêt de sa date, avec les clauses usuelles de garantie, honoraires d'avocat et l'acquéreur devant payer la balance du prix de son adjudication comptant, et assumera aussi la place de cette succession dans une controverse ayant trait aux 8 pieds 3 pouces, le plus près de la rue St Joseph, de la façade du lot "A," maintenant pendante dans l'affaire de John Barkley vs. Succession de Steers, No 32,914, de la Cour Civile de District, No 1,202 de la Cour d'Appels de cette paroisse, la question dans la dite affaire étant référée dans le dit acte de vente pardevant A. Hero, Jr., notaire.

L'acte de vente aux frais de l'acquéreur par devant N. B. Trist, notaire. L'acquéreur devra assumer les taxes de 1894 et faire un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication.

9 juin—9 13 20 27—juil 4 12

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété du Quatrième District, rue St-André, près Franklin,

—ET—

108 et 110 rue Plaisance.

Interdiction de J. G. Leech.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 35,229.

MERCREDI, 11 JUILLET.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD.—W. C. H. Robinson, encanteur.—Bureau No 3 1|2 rue Carondelet—MERCREDI, 11 juillet 1894, à midi à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 5 juin 1894, il sera vendu à l'encan—

1° **Un certain morceau de terre** avec les bâtisses qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième district de cette ville, désigné comme les Nos 2 et 3 dans le carré d'ilet borné par les rues Plaisance, Magazine, Constance et Tolédano, et mesurant environ 34 pieds de façade rue Plaisance, sur 120 pieds de profondeur. Les améliorations comprennent un cottage double en bois, ayant de chaque côté, 2 chambres et cuisine et désignés par les numéros municipaux 108 et 110 rue Plaisance

2° **Un certain morceau de terre** avec les bâtisses qui s'y trouvent dans le Quatrième District de cette ville, désigné par le No 95 ou partie du No 14, dans le carré d'ilet borné par les rues St-André, Felicity Road, Franklin et Liberté, et mesurant 30 pieds de façade rue St-André, sur 85 pieds de profondeur et le tout plus ou moins. Les améliorations comprennent un cottage double en bois, ayant de chaque côté 2 chambres, cuisine.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et le reste à un et deux ans de crédit avec toutes les clauses de sécurité usuelles; les dits paiements différés portant intérêt au taux de 8 pour cent par an. Les taxes de 1894 seront assumées par les acquéreurs. 10 pour cent du montant de l'adjudication seront déposés.

L'acte de vente pardevant W. Morgan Gurley, notaire, aux frais de l'acquéreur.

8 juin—8 13 20 27—juil—4 11

PAR JOHN H. O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Meubles de Maison, Effets Personnels, etc., etc., à l'encan.

Succession de Mlle Ann Donnelly.

No 41,426.—Cour Civile de District paroisse d'Orléans—Division E.

PAR J. H. O'CONNOR & Co—ALFRED C. GREEN, encanteur—Bureau No 56 rue Carondelet.—LUNDI, 25 juin 1894, à 11 heures A. M., en vertu d'un ordre de l'Honorable Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté et signé dans l'affaire ci-dessus le 6 juin 1894, il sera vendu à l'encan, au local No 149 rue Terpsichore—

Les meubles de maison et effets personnels, etc., etc., et une réclamation de $350, comme il est décrit dans l'inventaire original déposé à la Cour.

Conditions—Comptant avant livraison.

13 juin—13 20 25

VENTES A L'ENCAN.

PAR W. I. HODGSON & FILS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Jolis Meubles de Maison

—POUR—

Salon, Chambre à coucher, Salle à manger, Acajou, Chêne, Noyer noir.

Argenterie, Faïence, Verrerie, Ornements, Miroirs, Piano, Tapis.

Baroche, Cheval et Harnais,

—ET—

Plusieurs autres Articles utiles, le tout en Bon Ordre.

Succession de E. M. Rusha, décédé.

PAR W. I. HODGSON & FILS, W. I. Hodgson Encanteur, Bureau No 13 rue Carondelet — LUNDI, le 2 juillet 1894, à 11 heures A. M., au local coin de l'avenue St-Charles et de la rue Bordeaux, dans le Sixième District de cette ville, en vertu de et conformément à un jugement et ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, rendu le 15 mars 1894, et signé le 21 mars 1894, dossier No 41,231, dans l'affaire de la veuve Thomas O'Rorke vs S. S. Rusha et als, pour effectuer un partage de la propriété de valeur et meubles de maisons désirables et autres effets, il sera vendu:

Une grande collection de jolis meubles de maison et effets mobiliers, conformément à un inventaire déposé en mon bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux. Vente positive; les meubles peuvent être vus seulement le jour de la vente.

21 juin—21 24 27—au 2 juil

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Nos 48 et 50 rue Kerlerec.

Succession de Louise St-Herman, née Louise Morin, veuve de Jacques Daniel St-Herman.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.—Placide J. Spear, encanteur.—Bureau No 155 rue Commune—MARDI, 3 juillet 1894, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 28 mai 1894, pour le compte de la dite succession, la propriété décrite ci-après, à savoir:

Un lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges et avantages y appartenant, situé dans le Troisième District de cette ville, ilet 260, borné par les rues Kerlerec, Bourgogne, Remparts et l'Avenue de l'Esplanade, désigné par le No 3 sur un plan dressé par Louis Surg., voyer, daté le 10 avril 1847 et déposé au bureau de Edward Barnett, ex notaire public en cette ville, dans son livre de plans No 104 et mesurant d'après cela, en mesure américaine, 24 pieds de face à la rue Kerlerec sur 106 pieds 6 pouces de profondeur, entre lignes parallèles, ensemble avec l'usage d'une allée ou passage, six pieds de large en commun avec le dit lot No 3 et les lots Nos 4 et 5 sur le dit plan.

Les améliorations comprennent un double corps de logis ayant deux chambres et un cabinet de chaque côté. Cuisine avec une chambre à chaque corps de logis, water works, lieux d'aisance, etc., etc., connu par les Nos municipaux 48 et 50 rue Kerlerec. Vendu sujet à l'usufruit qui est établi sur la propriété en faveur de Cecilia Thompson et son mari Louis Thompson pour et durant la période de leur vie naturelle.

Termes et conditions.—Comptant au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant M. V. Déjan, notaire public, bureau 155 rue de la Commune, aux frais de l'acquéreur.

30 mai—30—5 12 19 26 juin—3 juil

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété Rémunératrice

Au Coin des Rues St-Louis et Roman.

Résidence à Deux Corps de Logis

Rue Roman, entre St-Louis et Toulouse.

Résidence à Deux Corps de Logis

Rue Perdido, entre Galvez et Johnson.

Cottage Retiré de la Rue.

Terres dans la Paroisse St-Tammany.

R. B. Kennedy, Exécuteur Testamentaire, et al.

—VS—

John Coyne et als.

No 40,63—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureau, 155 rue de la Commune—MARDI, 10 juillet 1894, à midi, il sera vendu à l'encan à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'allée Commerciale, en vertu d'un jugement rendu le 11 avril 1894 par l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, et aussi en vertu d'un ordre de la même honorable cour, en date du 6 juin 1894, dans la susdite affaire, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° **Un certain lot de terre** avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville, carré d'ilet borné par les rues St-Louis, Derbigny et Toulouse; le dit terrain est désigné par la lettre "A" sur un plan de Geo. de Armas, député voyer de la ville, en date du 24 juillet 1891, d'après quel plan le dit terrain mesure 30 pieds de façade rue St-Louis, 31 pieds 7 pouces de profondeur et de façade rue Roman, formant le coin des rues Roman et St-Louis.

Les améliorations consistent en une maison double en bois couverte en ardoises, ayant six chambres, cuisine avec deux chambres, citerne, lieux d'aisance, etc.

2° **Un certain lot de terre** ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième district de cette ville dans le carré d'ilet borné par les rues **St-Louis, Roman, Derbigny et Toulouse**, le dit terrain est désigné par la lettre "E" sur un plan de Geo. DeArmas, député voyer de ville, en date du 24 juillet 1891, d'après lequel plan le dit terrain mesure 31 pieds de façade rue Roman, sur 54 pieds de profondeur. Les améliorations comprennent une bâtisse double en bois, couverte en ardoises, ayant quatre chambres, cuisine ayant deux chambres, citerne, lieux d'aisance, etc.

3° **Un certain terrain,** ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de cette ville, carré d'ilet borné par les rues **Perdido, Poydras, Johnson et Galvez,** le dit terrain est désigné par le No 15 et mesure 31 pieds de façade rue Perdido sur 120 pieds de profondeur, plus ou moins.

Les améliorations comprennent un cottage en bois à distance de la rue, ayant deux chambres, citerne, lieux d'aisance, etc.

4° **120 acres de terre** décrits comme suit: N. W. 1|4 de S. W. 1|4 W. 1|2 de S. E. 1|4 Section 4, T. 6 R. 10 East. Greensburg District de la Louisiane, le tout situé dans la paroisse St-Tammany, Etat de la Louisiane

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option des acquéreurs; et le reste, s'il y en a, à un crédit de un et deux ans, en billets des acquéreurs portant intérêt au taux de huit pour cent par an à partir du jour de la vente jusqu'à paiement, et garantis par hypothèque et lien et privilège de vendeur sur la propriété vendue; les acquéreurs feront assurer les bâtisses sur la propriété pour une somme couvrant leur valeur entièrement jusqu'au paiement final des dits billets; ils transféreront les polices d'assurances au détenteur ou aux détenteurs des dits billets et finalement paieront les honoraires d'avocat lesquels sont ici fixés à cinq pour cent en cas de procès pour le recouvrement de la somme des dits billets ou d'une partie quelconque; et les acquéreurs assumeront en sus du prix d'adjudication les taxes pour l'année 1894. Les acquéreurs feront un dépôt de dix pour cent de leur enchère pour assurer la vente.

Les actes de vente pardevant Michael Griffin, notaire, aux frais des acquéreurs.

8 juin—8 9 12 19 26—juil 3 10

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de Valeur du Troisième District.

Succession de Andreas Witt.

No 42,803.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureau 155 rue Commune—MARDI 10 juillet 1894, à midi, il sera vendu, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et l'Allée Commerciale, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 6 juin 1894, pour le compte de la dite succession, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° **Un certain terrain,** ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, carré d'ilet No 396 du Troisième District de cette ville, borné par les rues Bons-Enfants, Port, Moralès et l'avenue Lafayette—lequel terrain forme le coin des rues Bons-Enfants et Port, et mesure vingt-neuf pieds de façade rue des Bons-Enfants, sur cent trois pieds, six pouces de profondeur et de façade rue Port.

2° **Un autre terrain** dans le même district dans le carré d'ilet No 366, borné par les rues Bons-Enfants, Remparts et St-Ferdinand, mesurant vingt-huit pieds de façade rue Port sur cent trente-et-un pieds six pouces et deux lignes de profondeur, entre lignes parallèles, et étant à une distance de cent pieds de la rue des Bons Enfants.

Conditions—Comptant; l'acquéreur assumera et paiera, en sus du prix de l'adjudication, les taxes de 1894.

Les actes de vente, pardevant A. J. Villeré, notaire, aux frais de l'acquéreur.

8 juin—8 9 12 19 26—juil 3 10

PAR JACOB A. REINACH.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division E.—No 42,452,

Succession d'Edward Kane.

PAR JACOB A. REINACH, Encanteur—Bureau 25 Allée Commerciale (rez de chaussée) en vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, l'Hon. Geo. H. Théard, juge, daté le 4 juin 1894, et à moi adressé, je procéderai à la vente, MERCREDI, 18 juillet 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 72 et 74 rue St-Charles, de la propriété ci-après décrite—

Une certaine pièce ou portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et dépendances qui y appartiennent, et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages y appartenant en quelque sorte, située dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet compris entre les rues St-Thomas, anciennement Fulton, Sixième, Septième et Chippewa, désignée comme lot No 15 de l'ilet No 21 sur un plan par L. Bourgerol date du 6 mars 1835, déposé dans le bureau de H. T. Caire, ancien notaire en cette ville; le dit lot mesurant trente-trois (33) pieds quatre (4) pouces de face à la rue St-Thomas sur cent vingt (120) pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles.

Conditions:—Un tiers ou plus comptant; le reste à un crédit de 1 et 2 ans avec 8 pour cent d'intérêt et toutes les clauses usuelles de sécurité. Les acquéreurs assumeront le paiement des taxes de 1884, et déposeront 10 pour cent comptant pour lier la vente.

Acte de vente pardevant J. D. Taylor, notaire, aux frais des acquéreurs.

13 juin—13 20 27—juil 4 11 14 15 18

VENTES A L'ENCAN.

PAR ALFRED C. GREEN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE SYNDIC.

The Orleans Sugar Plantation,

Dans la Paroisse d'Orléans.

A peu près à 5 milles au bas de la ville de la Nouvelle-Orléans, sur la rive droite du fleuve Mississippi.

A L'ENCAN—A CREDIT.

Dans l'affaire de John Flathers vs ses Créanciers.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D—No 38,869.

PAR ALFRED C. GREEN, Encanteur.—Bureau, No 56 rue Carondelet — MERCREDI, 27 juin 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor juge de la dite Cour, Division D daté et signé dans l'affaire ci-dessus, le 24 mai 1894, il sera vendu à l'encan, la propriété ci après décrite, à savoir—

1° **Un certain morceau de terre** en plantation sucrière, situé dans cette paroisse, à peu près à 5 milles au bas de la ville de la Nouvelle-Orléans, sur la rive droite du fleuve Mississippi, mesurant 28 arpents de face au dit fleuve sur 40 arpents de profondeur, borné sur la ligne supérieure par la propriété de Fazende, et sur la ligne du bas par la propriété de C. Lacoste.

2° **Un certain morceau de terre** situé à peu près à 5 milles au bas de la ville de la Nouvelle-Orléans, sur la rive droite du fleuve Mississippi et en cette paroisse mesurant 5 arpents de face au dit fleuve sur 40 arpents de profondeur, borné sur la ligne du bas par la propriété anciennement appartenant à M. Fazende et sur l'autre ligne par la propriété de feu G. Bouligny.

3° **Sept lots de terre** se touchant et situés dans cette paroisse, sur la rive droite du fleuve Mississippi, à peu près à 5 milles de la ville de la Nouvelle-Orléans. Les dits lots sont numérotés de 1 à 7 sur un plan fait par Gironx et Castaing, le 17 février 1851, et déposé avec Théo. Guyol, notaire, numéroté 213; le lot No 1 mesurant 285 pieds de face au fleuve Mississippi sur 40 arpents de profondeur.

Le lot No 2 mesure 295 pieds de face au dit fleuve, sur 40 arpents de profondeur. Les lots Nos 3 à 7 inclusivement mesurent chacun 154 pieds de face au dit fleuve, sur 40 arpents de profondeur, au pied anglais; ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y appartiennent, excepté la portion supérieure du lot No 1, mesurant 90 pieds de face au dit fleuve, sur une profondeur de 40 arpents, borné sur le côté supérieur par les terres appartenant aux héritiers de C. Lacoste, et sur le côté du bas par la portion qui reste du dit lot No 1.

4° **Un certain morceau de terre** avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans cette paroisse, sur la rive droite du fleuve Mississippi, à environ 4 milles au bas de cette ville, mesurant 2 1|2 arpents de face au dit fleuve Mississippi sur 40 arpents de profondeur, borné sur la ligne supérieure par la propriété A. B. C. Lacoste et sur la ligne inférieure par la propriété anciennement appartenant au dit insolvable.

5° **Deux certains morceaux de terre,** situés dans cette paroisse, sur la rive droite du fleuve Mississippi à peu près 6 milles au bas de cette ville et touchant dans le fond à la plantation du dit insolvable. Etant la section fractionnelle des Nos 22 et 25 dans le Township No 14, range sud No 25 Est, District Sud Est de la Louisiane, ouest du fleuve Mississippi, et contenant une superficie de 32 20|100 acres ou 38 1|4 arpents. Avec toutes les bâtisses et améliorations sur la susdite propriété décrite.

Le tout sera plus amplement décrit par référence aux procédures dans l'affaire No 34,160 et l'inventaire déposé dans l'affaire, qui sera offert comme référence dans cette affaire. Toutes les mesures ci-dessus sont plus ou moins.

La propriété ci-dessus décrite peut être vendue séparément ou en bloc comme il sera décidé le jour de la vente.

Conditions de la vente—Une moitié ou tout comptant au gré de l'acquéreur, la portion à crédit, s'il y en a, à 12 mois de crédit, avec intérêt à raison de 8 pour cent à partir de la date de la vente jusqu'à parfait paiement, avec les clauses usuelles de garanties, le paiement différent doit être garanti par hypothèque spéciale. Les taxes de l'année courante seront assumées par l'acquéreur.

L'acquéreur sera requis de faire un dépôt de dix pour cent du prix de son enchère au comptant au moment de la vente.

Acte de vente pardevant Octave Morel, notaire, aux frais de l'acquéreur.

JNO. H. O'CONNOR, Syndic,
Bureau No 56 rue Carondelet.

25 mai—25 30—juin 6 13 20 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Receveur

—DE—

Chevaux, Mulets, Wagons Et Harnais.

A L'ENCAN.

Dans l'Affaire de la Banque Lafayette de St-Louis

VS.

La Compagnie de Brasserie d'Alger.

No 39,952—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B.

PAR ALFRED C. GREEN, encanteur,—Bureau No 56 rue Carondelet—JEUDI, 21 juin 1894, à 3 heures P. M. en vertu d'un jugement de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, rendu dans l'affaire ci-dessus, le 21 février 1894 et signé le 28 février 1894, il sera vendu à l'enchère publique, au local de la Compagnie de Brasserie d'Alger, rue Madison, entre Decatur et DeArmas, dans le Cinquième District de la Nouvelle-Orléans, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Les animaux, comprenant chevaux, mulets, wagons et harnais, le tout conformément à un inventaire qui sera exhibé le jour de la vente.

10 juin—10 17 à date

PAR ALBERT PAUL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

PROPRIETE DE CHOIX.

Un Placement Sûr,

DANS LE DEUXIEME DISTRICT.

Joli Cottage-Résidence,

No 333 rue St-Louis, entre Roman et Prieur.

Succession de John Muldoon.

No 41,026—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division C.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur—Bureau No 159 rue de la Commune—MARDI, le 26 juin 1894, midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, en date du 25 mai 1894, dans l'affaire de la succession de John Muldoon, il sera vendu à l'encan, à savoir—

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné comme lot No 10 dans l'ilet 59, compris entre les rues St-Louis, Roman, Toulouse et Prieur, mesurant, au pied américain, vingt-sept pieds de face à la rue St-Louis sur une profondeur de cent dix pieds entre lignes parallèles, conformément au plan dressé par Joseph Pilié, le 1er mai 1840. Les améliorations consistent en un joli cottage confortable, bien situé, en bon état, dans un voisinage agréable et désirable, soit pour occupation ou pour placement.

Conditions.—Un tiers ou plus comptant, le reste à un et deux ans de crédit avec billets garantis par hypothèque, etc., sur la propriété, portant 8 pour cent d'intérêt par an à partir de la vente jusqu'au paiement final, ensemble avec toutes les clauses usuelles de garantie.

Acte de vente pardevant Geo. C. Préot, notaire, aux frais de l'acquéreur. L'acquéreur aura à faire un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente du prix de son enchère et assumera en sus les taxes dues en 1894.

27 mai—27—juin 3 10 17 24 à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de Choix dans le Troisième District.

Une Grande et Confortable Résidence en Briques à Trois Etages,

No 519 rue Chartres, près Port

Succession de Catherine Meagher, veuve du second mariage de Joseph Nutter et du troisième mariage de J. C. Smith.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C—No 42,450.

PAR ALBERT PAUL, encanteur—Bureau No 159 rue Commune.—MARDI, 3 juillet 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs. No 72 rue St Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, en date du 28 mai 1894, succession de Catherine Meagher, il sera vendu à l'encan—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses, etc. qui s'y trouvent, droits, voies, etc. qui y appartiennent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Chartres, Port, St-Ferdinand et Architectes, désigné comme lot No 2 sur un plan de L. H. Pilié le 16 décembre 1846, le dit lot mesure 26 pieds 4 pouces de face à la rue de Chartres, sur une profondeur de 138 pieds 1 pouce et 3 lignes, entre lignes parallèles, s'étendant au travers à la rue Architecte.

Les améliorations consistent en une grande et substantielle résidence en briques à trois étages, avec mansarde, connue comme le No 519 rue Chartres.

Conditions—Comptant.

Acte de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant R. H. Downing, notaire. L'acquéreur assumera les taxes de 1894 et fera un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication.

3 juin—3 10 17 24 juillet 1 2 3

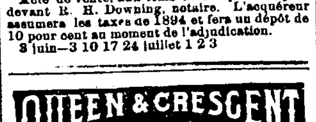

VENTES A L'ENCAN.

PAR LOUIS A. RICHARDS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

No 631 rue Bagatelle.

Succession de Mme Carolina Hoenig.

PAR LOUIS A. RICHARDS, encanteur, bureau, 129 rue de la Commune, le MERCREDI, 27 juin 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 72 et 74 rue St-Charles, en vertu de, et conformément à l'ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté le 23 mai 1894, dossier No 37,783, et pour compte de la succession de Mme Carolina Hoenig, décédée, il sera vendu à l'encan:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le 3me District, désigné comme lot No 15, de l'ilet No 56, borné par les rues Solidelle, Joséphine, Bagatelle et St-Antoine, lequel lot mesure 26 pieds 8 pouces de face à la rue Bagatelle, sur 110 pieds de profondeur.

Termes et conditions—Une moitié ou plus ou le tout comptant; la balance, s'il y en a, dans un et deux ans, portant 8 0|0 d'intérêt avec hypothèque et autres clauses usuelles de garanties. l'acquéreur paiera les taxes de 1894, au-dessus du prix d'adjudication. Dépôt de dix pour cent requis au moment de la vente

Acte de vente pardevant Fred. Zengel, notaire public, aux frais de l'acquéreur.

27 mai—27—juin 6 13 20 24 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Henry F. Blaese vs ses créanciers.

PAR LOUIS A. RICHARDS Encanteur.—Bureaux 129 rue Commune—MERCREDI, 27 juin 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre portant la date du 12 juin 1894, lancé par l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile du District Paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire intitulée Henry A. Blaese vs ses créanciers, No 41,927, du Dossier de la susdite Cour, il sera vendu, à l'encan, les compte courants, billets à recevoir appartenant à cette affaire d'insolvabilité, dont un tableau est enregistré et peut être consulté au bureau du susdit encanteur. Aussi le droit d'occupation des lieux No 72 rue du Camp pour le terme non expiré du bail.

Conditions—Comptant.

15 juin—15 17 20 24 25 26 27

PAR GEO. FRIEDRICHS & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

GRANDE VENTE EN PARTAGE

—DE—

Propriété de Valeur Bien Sifuée.

Ce Beau Magasin et Résidence en Bois à Deux Etages.

Coin des rues Magazine et Harmony.

Nos 862 et 864 rue Magazine et Nos 136, 136 1-2 et 138 rue Harmony,

Immédiatement en face du Marché de la rue Neuvième et étant avantageusement situé pour affaires.

Une Jolie Résidence Double en Bois à Deux Etages,

Nos 10 et 12 Avenue Washington,

Entre Tchoupitoulas et Livandais,

Avec Neuf Grands Terrains et Ecurie à Deux Etages.

—Et la—

Résidence en Bois Simple,

No 989 rue Tchoupitoulas,

Entre Huitième et Neuvième.

A L'ENCAN.

Dans l'affaire de Mme Elizabeth Elswirth, Mme Joséphine Stander et als.

No 40,882.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CIE.—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau No 177 rue Commune—MARDI, le 26 juin 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan, en vertu et conformément à un jugement de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District, Division D, pour la paroisse d'Orléans, rendu le 15me jour de mai 1894, et signé le 21 mai 1894, dans l'affaire ci-dessus mentionnée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° **Cette propriété de commerce et résidence** coin des rues S. E. Magazine et Harmony. Nos 862 et 864 rue Magazine et 136, 136 1|2 et 138 rue Harmony, immédiatement en face du Marché Neuvième. Le dit est désigné comme suit, à savoir: Un certain morceau ou portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rue Magazine, Constance, Harmony et Pleasant, et forme l'encoignure des rues Magazine et Harmony. La dite portion de terre mesure 43 pieds 1 pouce et 6 lignes de face à la dite rue Magazine sur une profondeur de 120 pieds 10 pouces et face à la rue Harmony et entre lignes parallèles.

Les bâtisses Nos 862 et 864 rue Magazine sont un magasin et résidence en bois, deux corps de logis à deux étages, contenant des magasins occupés par une buvette (bar-room) et un établissement de fruits et ayant de spacieuses galeries sur les deux rues et 12 chambres en tout, cuve, etc.

Les Nos 136, 136 1|2 et 138 rue Harmonie sont occupés par les portions inférieures du terrain et sont arrangées pour magasins et maisons de résidence. Ils ont aussi des galeries devant et en tout 12 chambres, citernes, allées, etc. Faisant face immédiatement au marché de la rue Neuvième et dans le voisinage de l'école McDonogh et dans le centre même d'un quartier d'affaires très animé. Ces splendides magasins sont sûrs d'être toujours loués et sont capables de donner des loyers très élevés. C'est le meilleur coin des affaires qui se puisse obtenir dans le voisinage, et offre à l'homme entreprenant une excellente occasion de s'établir dans n'importe quelle branche d'affaires au détail.

2° **Les jolies maisons de résidence doubles à deux étages en bois** Nos 10 et 12 avenue Washington et neuf terrains comprenant toute la façade sur l'avenue Washington, entre les rues Tchoupitoulas et Livandais, décrites comme suit: Neuf certains terrains ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, passages et privilèges ainsi que tout ce qui y appartient, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans le carré d'ilet borné par l'avenue Washington et les rues Sixième, Tchoupitoulas et Livandais, désignés par les Nos 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8 et 9 sur un certain plan dressé par Charles Crampon, en date du 25 avril 1866, et déposé pour référence en l'étude de Jos. Cuvillier, ancien notaire en cette ville, le tout devant être vendu d'après un plan exhibé à l'endroit de la vente que l'on verra pour les subdivisions et les dimensions de tailles.

La maison de résidence en bois à deux étages, Nos 10 et 12 avenue Washington, s'élevant sur une portion des terrains 5 et 6 et est bâtie à distance du trottoir, et contient des galeries doubles de façade, salons doubles, un corridor avec escaliers, salle à manger, office et cuisine au bas et 4 chambres à coucher en haut de chaque côté, faisant 16 chambres en tout, citernes, auvents de façade et à l'arrière.

L'écurie en bois à deux étages contient 2 chambres au-dessus. L'acquéreur du terrain attenant aux terrains, fera déplacer à ses frais telle partie de la bâtisse qui s'élève sur le terrain No 4.

L'avenue Washington et la rue Tchoupitoulas sont pavées en pierres carrées, et cette spacieuse propriété est près des débarcadaires des bateaux et du chemin de fer de ceinture; elle est désirable pour y faire bâtir.

3° **La bâtisse désirable en bois, à deux étages,** No 989 rue Tchoupitoulas, entre Huitième et Neuvième rues avec auvent sur la façade et ayant 3 chambres et une cuisine, auvent, citerne à l'arrière et cour de côté, etc. Le terrain est décrit comme suit: Un certain terrain situé dans le Quatrième District de cette ville, carré borné par les rues Tchoupitoulas, (anciennement Levée), Huitième, Neuvième et St-Thomas (anciennement Fulton), désigné comme terrain No 3 sur un plan dressé par H. Moelhausen, voyer, en date du 2 mars 1844, et déposé pour référence, en l'étude de L. R. Kenney, ancien notaire, de la paroisse de Jefferson, en cet Etat, lequel terrain mesure, au pied américain, 25 pieds, 6 pouces et 4 lignes de façade rue Tchoupitoulas, (anciennement Levée), sur 100 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Près de l'Ascenseur de la Brasserie Lafayette, et d'industries expéditionnaires et d'autres grandes industries.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, au gré de l'acquéreur, et le reste à crédit de 1 et 2 ans en billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés, portant 8 pour cent d'intérêt par an, garantis par hypothèque et lien du vendeur sur la propriété pour lesquelles les propriétés pourront être données, avec toutes les autres clauses usuelles de sécurité; et il assumera toutes les taxes de l'année 1894 en sus du prix d'adjudication, et fera un dépôt de 10 pour cent comptant pour assurer la vente.

Les actes de vente pardevant Andrew Hero, notaire, aux frais de l'acquéreur, lesquels devront être faits 15 jours après la date de l'adjudication.

25 mai—25 30—juin 6 13 20 26

THE NEW ORLEANS BEE

(L'Abeille de la Nouvelle-Orléans).

A Daily Newspaper, established on the 1st of September, 1827, and universally known throughout Louisiana and the neighboring States. The "Bee" is now published exclusively in French, and is the acknowledged organ of the Franco-American population. A very valuable family paper and specially recommended to those of our American readers ladies and gentlemen, who wish to enhance their knowledge of the French language.

Subscription Terms:

By Mail—Payable in advance, postage prepaid:

Per annum, $12; six months, $6; three months, $3; one month, $1.

Weekly (8 double pages) published Saturday Morning.

Per annum, $3; six months, $1.50; three months, 75 cents.

VENTES A L'ENCAN.

PAR E. CURTIS & CIE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mercredi, 11 Juillet 1894, à Midi,

—LE—

CHARMANT COTTAGE RÉSIDENCE,

NO 11 RUE PRIEUR,

Avec un excellent site pour bâtir y attenant.

LE JOLI COTTAGE,

NO 13 RUE PRIEUR,

Loué à raison de $20 par mois.

Le Cottage Double,

NO 540 RUE CONTI,

Rapportant $16 par mois,

Ensemble avec deux terrains y attenant.

Le Cottage Simple,

NO 15 RUE PRIEUR,

Loué à raison de $16 par mois.

La Maison Simple,

Coin Gasquet et Prieur,

Louée à raison de $8 par mois,

Et un Excellent Terrain Touchant au même.

DEUX SPLENDIDES TERRAINS, RUE CONTI.

Succession de Mme Mary A. Cullinan.

No 42,663—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division E.

LE MERCREDI, 11 juillet 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St-Charles, sous et en vertu d'un ordre lancé et signé le 7 juin 1894; le dit ordre rendu par l'Hon G. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, nous procéderons à la vente à l'enchère publique, de la propriété ci-après décrite—

1° **Deux certains lots de terre** situés dans le deuxième district de cette ville, désignés comme lots 4 et 5 dans l'ilet No 41, borné par les rues Bienville, White, Conti et Broad, d'après un plan de F. N. Tourné, daté 15 mars 1864 lesquels lots mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Conti sur 102 pieds 3 pouces 4 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

2° **Un certain lot de terre,** situé dans le deuxième District de cette ville, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné comme lot No 6 dans l'ilet No 41, borné par les rues Bienville, White, Conti et Broad d'après un plan de F. N. Tourné, daté le 15 mars 1864, lequel terrain mesurant 30 pieds de face à la rue Conti sur 102 pieds 3 pouces et 4 lignes de profondeur, entre lignes parallèles. Les améliorations consistent en un cottage double en bois, No 540 rue Conti, contenant 2 chambres et une cuisine de chaque côté, et est loué $8 par mois par chaque côté.

2° **Deux certains lots de terre,** situés dans le Deuxième District de cette ville, désignés comme lots 7 et 8 de l'ilet No 41, borné par les rues Bienville, White, Conti et Broad, d'après un plan de F. N. Tourné, daté le 15 mars 1864, mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Conti sur une profondeur de 150 pieds 3 pouces et 4 lignes entre lignes parallèles. Ces terrains ont des clôtures.

3° **Deux certains lots de terre,** avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Canal, Gasquet, Prieur et Johnson, désignés comme lots Nos 1 et 30, plan par J. Pilié, 1er mai 1840. Les dits lots se touchent et mesurant comme suit: le lot No 1 formant l'encoignure des rues Gasquet et Prieur et mesure 25 pieds 7 lignes de face à la rue Gasquet sur 109 pieds 10 pouces et 3 lignes sur la rue Prieur. Le No 30 mesurant 26 pieds 6 lignes de face à la rue Gasquet sur 109 pieds 10 pouces et 3 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en une maison simple, située à l'encoignure des rues Gasquet et Prieur, contenant 4 chambres, et louée à $8 par mois.

4° **Quatre lots de terre,** ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Premier district de cette ville étant les numéros municipaux Nos 9 et 11 rue Prieur dans l'ilet borné par les rues Canal, Prieur, Roman et Jackson, maintenant Gasquet. Désignés par les Nos 17 et 18 dans l'ilet 26, d'après un plan de Cosnier, en date du 5 décembre 1844. Les dits lots se touchant et mesurant chacun 25 pieds de face à la rue Prieur sur 148 pieds 6 pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations connues comme No 11 rue Prieur, consistent en un charmant cottage résidence, retiré de la rue, avec grillage en fer sur la façade. La maison contient un grand salon, salle à manger, dépenses, cuisine, 3 chambres à coucher, devant de cheminées en marbre dans le salon et la salle à manger, cour, galerie de façade et de côté, etc.

5° **Un lot de terre** situé dans le premier district de cette ville, connu comme le No 13 rue Prieur, dans l'ilet borné par les rues Canal, Prieur, Roman et Jackson, maintenant Gasquet, désigné par le No 19 dans l'ilet No 26, d'après le plan de Cosnier, daté le 1er décembre 1844. Le dit lot mesurant, en mesure américaine, 25 pieds de face à la rue Prieur sur 148 pieds 6 pouces de profondeur entre lignes parallèles, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, qui consistent en un joli cottage en bois loué à $20 par mois.

6° **Un certain terrain,** et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville et connu comme le No 15 rue Prieur, dans l'ilet borné par les rues Canal, Gasquet, Prieur et Roman, et désigné comme terrain No 20 dans l'ilet No 26, mesurant 25 pieds de face à la rue Prieur sur 148 pieds 6 pouces de profondeur, entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent un cottage simple, avec cour par côté et dans le fond, 6 chambres et une cuisine à deux étages. Le local est loué $16 par mois.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance à un et 2 ans de crédit, à 8 pour cent d'intérêt par an, garanti par lien et privilège de vendeur et toutes les clauses usuelles de sécurité. Les taxes de 1894 devront être assumées par les acquéreurs, en sus de leur enchère, et ils devront aussi faire un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication pour lier la vente et payer pour les actes de vente pardevant James B. Ward, notaire public. Les plans sont à la Bourse.

E. CURTIS & CO., Encanteurs de Propriétés Foncières.
201 Rue Canal.

9 juin—9 10 11 12 13 20 27 juil 3 7 8 9 10 11

PAR DANZIGER & STERN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mlle Esther Levi.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—No 41,025.

PAR DANZIGER & STERN—D. DANZIGER, Encanteur.—Bureau No 59 rue Carondelet.—MERCREDI, 27 juin 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. Thos C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, Division A, en date du 23 mai 1894, dans l'affaire ci-dessus, il sera vendu à l'encan—

Paroisse East Feliciana.

1° **Un certain morceau de terre,** connu comme le "Rankin Tract," ayant 435 acres, plus ou moins, et borné au nord par les terres anciennement appartenant à J. D. Worthy, à l'est par la rivière Comite, au sud par un bayou ou creek se déversant dans la rivière Comite, et à l'ouest par les terres anciennement appartenant à J. D. Worthy.

2° **Un certain morceau de terre,** connu comme "Chapman Tract", ayant 417 acres, plus ou moins, borné au nord par Pipes, à l'est par Thos. S. Adams, au sud par les terres anciennement appartenant à S Keller & Montgomery, et à l'ouest par la rivière Comite.

3° **Un certain morceau de terre,** connu comme le "Kelly Tract", contenant 320 acres, plus ou moins, borné au Nord par le Dr W. Pipes, à l'Est par Wm. S. Irwin's et au Sud par les terres d'Isaac Berryhill et celles de B. D. Chaney.

Acte de vente pardevant Hewes T. Gurley, notaire, aux frais des acquéreurs.

Aussi, un petit lot de bijouterie.

Conditions—Comptant.

25 mai—25 30—juin 6 13 20 24 à date

PAR JAS. P. GUINAULT.

Vente pour effectuer un partage.

Dans l'affaire des Successions de M. et Dame Jean-Baptiste Jacquet. No 42,096—Division C.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur.—MERCREDI, 11 juillet 1894, il sera vendu, à midi, à la Bourse des Encanteurs, rue St-Charles, Nos 72 et 74, conformément à un décret rendu le 25 mai 1894 et un ordre de vente rendu le 4 juin 1894, approuvant et homologuant une assemblée de famille tenue le 30 mai 1894.

Quatre lots de terre contigus, situés dans le Second District de cette ville dans l'ilot compris entre les rues St-Philippe, Dumaine, Dupré et White, désignés par les Nos 6, 7, 8 et 9, avant les dimensions suivantes, savoir: Le lot No 6 formant l'encoignure des rues St-Philippe et Dupré, 31'5 5" de face à la rue St-Philippe sur 100 pieds de profondeur et face à la rue Dupré; les lots Nos 7 et 8 ayant chacun 31'5"5" de face à la rue St-Philippe sur 100 pieds de profondeur, et le lot No 9 ayant 31 5" 6" de face à la rue St-Philippe sur 100 pieds de profondeur. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui en dependent, consistant en deux petites maisons, deux étables, citernes, lieux d'aisances, etc., etc. Le tout conformément au plan qui sera exposé à la Bourse.

Conditions—Un tiers ou davantage comptant, balance à 1 et 2 ans de crédit en billets garantis par hypothèque, portant 8 pour cent d'intérêt par an de date, avec toutes les clauses pénales d'usage. L'acquéreur assumant, en outre du prix d'adjudication, les taxes de 1894.

Acte de vente pardevant Jos. Duvigneaud notaire, No 14 Passage de la Bourse, aux frais de l'acquéreur.

Un dépôt de 10 pour cent sera requis.

9 juin—9 13 20 27 juil 4 11.

VENTES A L'ENCAN.

PAR FITZPATRICK & SMITH.

ANNONCE JUDICIAIRE.

ATTENTION! SPÉCULATEURS!

Quatorze splendides terrains DANS LE DEUXIÈME DISTRICT,

Carré d'ilet borné par les rues Canal, Murat, Alexander et l'avenue Cleveland.

Succession de François Lacroix.

No 9,804 — Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans Division D.

PAR FITZPATRICK & SMITH—W. H. Fitzpatrick, encanteur, bureau 54 rue Carondelet—MARDI, 18 juillet 1894, à midi à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un jugement rendu le 23 mai 1894 et signé le 1er juin 1894 par l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, pour le compte de la dite succession, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Quatorze certains terrains dans le carré d'ilet No 302 borné par les rues Canal, Cleveland, Murat et Alexander, mesurant 91 pieds 1 pouce et 7 lignes rue Murat; 286 pieds rue Alexander et 314 pieds, 4 pouces et 7 lignes avenue Cleveland. Pour les subdivisions et les mesures des terrains, voir le plan à la Bourse.

Cette propriété est située dans une localité s'améliorant rapidement, à une courte distance seulement de la rue du Canal, où plusieurs jolies résidences sont en voie de construction.

Conditions.—Un tiers ou plus comptant; le reste à un et deux ans de crédit; la partie non payée du prix d'adjudication devra être garantie par lien du vendeur et des privilèges sur la dite propriété, lesquels porteront 8 pour cent d'intérêt par an et toutes les autres clauses usuelles; l'acquéreur fera un dépôt comptant de 10 pour cent au moment de l'adjudication, et assumera toutes les taxes de l'année 1894.

L'acte de vente pardevant A. G. Lapice, notaire, aux frais des acquéreurs.

17 juin—17 20 27—juil 3 11 18

PAR E. A. BLAKELY.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Meubles de maison, meubles de salon, de chambre à coucher, salle à manger, miroirs pour cheminée, manteau de cheminée, jolies gravures, pendules, ornements.

Succession de Mme Bertha Diefenthal.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E.—No 39,028.

PAR E. A. BLAKELY, encanteur—Bureau No 92 rue du Camp, nouveaux Nos 410 et 412 rue du Camp, près Poydras.—MARDI, 26 juin 1894 à 11 A. M., à la Salle d'Encan, No 92 rue du Camp, nouveaux Nos 410 et 412 rue du Camp—En vertu et conformément à un ordre de l'Hon George H. Théard, juge de la Cour Civile pour la paroisse d'Orléans. Division E, en date du 24 mai 1894, dans l'affaire de la succession de Mme Bertha Diefenthal, No 39,028, il sera vendu à l'encan—

Un grand assortiment de meubles de maison et autres articles conformément à un inventaire déposé à mon bureau.

Conditions—Comptant

14 juin—14 17 20 24 25 26

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CIE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE POUR EFFECTUER UN PARTAGE.

Propriétés productives et de valeur du Second District.

Le cottage double d'un rapport constant,

Nos 200 et 202 rue Dumaine

LE JOLI ET COMMODE

cottage Résidence double en bois à un étage et attic.

No 204 et 204 1|2 rue Dumaine entre Marais et Tremé.

Et la résidence à deux étages en briques et en bois.

No 161 rue St-Philippe près St-Claude

Dans l'affaire de John Berg et al vs le Mineur Louis Tatout.

No 40,922—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CIE., Geo G. Friedrichs Encanteur—Bureau No 177 rue Commune—MARDI, 17 juillet 1894, à midi à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District, Division D, pour la paroisse d'Orléans, rendu le 6 juin 1894 et signé le 13 juin 1894, dans l'affaire ci-dessus mentionnée, la propriété ci-dessous décrite, à savoir—

1. **Le cottage double en bois bien situé,** Nos 200 et 202 rue Dumaine, ayant 5 chambres de chaque côté, corridor, cour, cuisine, etc. Le lot est décrit comme suit à savoir:

Une certaine portion de terre, située dans le faubourg Tremé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Dumaine, Tremé, Marais et Ste Anne, la dite portion de terre doit être prise à une distance de 38 pieds du coin des rues Tremé et Dumaine, et mesure, en mesure américaine, 40 pieds de face à la rue Dumaine, sur 63 pieds 11 pouces et 3 lignes de profondeur, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations, et en particulier, sans exception ou réserve. La dite portion de terre fait partie d'une plus grande portion de terre formant l'encoignure des rues Dumaine et Tremé et désignée par le No 1 sur un plan particulier fait le 1er février 1858, par J. A. D'Hémécourt, et annexé pour référence à un acte d'inventaire de la succession de Verne François Virgile Borin, fait le 16 —— 1858, par F. E. Laresche, ancien notaire public en cette ville.

2. **La magnifique et confortable résidence cottage double en bois à un étage et attic,** avec deux étages à l'arrière. Nos 204 et 204 1|2 rue Dumaine, entre Marais et Tremé, contenant salon double, grande salle à manger et cuisine au dessous et 3 chambres à coucher au dessus (14 chambres en tout), hangars, citerne, etc., cour et galerie à l'arrière de chacune des maisons. Le terrain est décrit comme ci-dessus, à savoir:

Une certaine portion de terre située dans le faubourg Tremé, dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Tremé, Dumaine Marais et Ste Anne, désignée par le No 2 sur un plan particulier fait le 1er février 1858, par J. A. D'Hémécourt, député voyer des Deuxième et Troisième Districts, la quelle portion de terre mesure, en mesure américaine, conformément au dit plan, annexé à l'inventaire de la succession de Veuve Borin, dressé le 16 février 1858 par P. E. Laresche, ancien notaire public en cette ville, à savoir: 49 pieds 11 pouces de face à la rue Dumaine, entre Tremé et Marais, devant être pris à une distance de 78 pieds 5 pouces du coin des rues Dumaine et Tremé, par 63 pieds 11 pouces et 3 lignes de profondeur entre lignes égales et parallèles, ensemble avec toutes les droits, voies, privilèges et avantages y appartenant ou autrement y appartenant. Cette belle propriété est jolie à l'extérieur commode et bien située et commande une location permanente. Loyer actuel, $480 par an.

3° **L'éligible résidence en briques et en bois à deux étages,** No 161 rue St-Philippe, près de la rue St Claude, ayant galerie en fer devant, 8 chambres, corridor et court dans le fond, etc. Le lot est décrit comme suit, à savoir:

Un certain lot de terre situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St Claude, St-Philippe, Tremé et Ursulines, désigné comme le No 1, sur un plan dressé par C. A. DeArmas, le 5 septembre 1850 et déposé au bureau de T. Guyol, notaire en cette ville, comme plan No 42, le dit lot mesurant, en mesure anglaise, 21 pieds 3 pouces, plus ou moins, de face à la rue St-Philippe sur 75 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, et plus, s'il y en a, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et avantages qui y appartiennent ou y appartiennent en quelque sorte.

Dans un district populeux, à proximité des chars, etc.

Conditions.—Un tiers ou plus comptant, au choix de l'acquéreur, le reste à un crédit de 1 ou 1 et 2 ans en billets garantis par hypothèque et lien du vendeur, portant 8 pour cent par an d'intérêt. Les acquéreurs devront faire assurer les bâtisses se trouvant sur la dite propriété, pour leur pleine valeur, jusqu'à plein et parfait paiement des dits billets et les polices d'assurances transférées au détenteur ou aux détenteurs des dits billets, et finalement payera les honoraires d'avocat, qui sont fixés à 5 pour cent en cas de procès pour recouvrer le montant des dits billets ou une portion quelconque. Les acquéreurs devront aussi assumer le paiement des taxes dues et exigibles en 1894, en sus du prix d'achat comptant au moment de la vente pour assurer la ratification de la dite vente.

Actes de vente pardevant Jules F. Meunier, Esq., notaire, aux frais des acquéreurs.

16 juin—16 17 24—juil 1 8 15 à date

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de John White.

No 42,322—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. KERNAGHAN, encanteur, bureau, No 14 rue Carondelet — JEUDI, 5 juillet 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre en date du 30 mai 1894, par l'Hon. N. H. Rightor, juge de la dite Cour, Division D, dans l'affaire ci-dessus, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Franklin, Liberty, Thalia et Melpomène, désigné par le No 4, sur un plan de J. F. Braun, daté du 10 avril 1875, et mesure 26 pieds de face sur la rue Franklin, 38 pieds 8 pouces 7 lignes dans le fond, 64 pieds de profondeur sur la ligne qui le divise du lot No 3, près de la rue Melpomène, et 65 pieds 3 pouces et 2 lignes de profondeur sur l'autre ligne.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désignés par le numéro 390 rue Franklin.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, au gré de l'acquéreur; le reste à crédit d'un et deux ans, avec billets spécialement garantis par hypothèques et privilèges du vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an à partir de la date de la vente jusqu'au paiement final; 5 pour cent d'honoraire d'avocat en cas de procès pour forcer la collection des dits billets. Les améliorations devant être assurées et la police transférée au porteur des dits billets et assumera le paiement des taxes dues et exigibles en 1894, en sus du prix de son adjudication; 10 pour cent comptant du prix seront requis au moment de la vente.

Acte de vente, pardevant Fred Deibel, notaire aux frais de l'acquéreur.

2 juin—2 9 16 23 30—juil 5

Société Juvénile Espagnole de B. M.

Le public est prévenu que les privilèges de bars, etc., du Pique-Nique de cette Société, qui sera donné le 22 juillet au Southern Park, seront vendus sous soumissions cachetées qui devront être envoyées chez J. Venta, 420 Bourbon, jusqu'au 24 juin, à 10 heures du matin.

17 juin—17 23